

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 3 DECEMBRE 2025

V- AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

Rapport n° 3 : Approbation de la Carte Communale de Mourède

La procédure arrivant à son terme, il s'agit, par le biais de la délibération proposée, d'approuver la carte communale de la commune de Mourède.

Mme la Présidente demande au Conseil Communautaire de bien vouloir délibérer.

Cette approbation devra être conjointe avec la décision du Préfet du Gers.